

—La question maçonnique maintenue devant l'opinion par M. Jules Lemaitre et ses amis, ainsi que par les catholiques, a été portée à la chambre par M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, et devant la Haute-Cour par M. César Caire, l'un des avocats de la défense dans le procès politique. M. l'abbé Gayraud a fait une véritable conférence antimaçonnique très documentée dans la discussion sur la politique générale du cabinet et il a déclaré, en réponse à certaines interruptions : " C'est la première fois que je viens parler ici contre la Franc-Maçonnerie ; ce ne sera pas la dernière." A la Haute Cour, M. César Caire a demandé l'exclusion des sénateurs francs-maçons pour cause de suspicion légitime. On n'a pas fait droit à sa demande, naturellement, mais la question est posée devant l'opinion, et c'est l'important.

—Voulez-vous connaître les principes moraux de M. Anatole France, l'académicien ? Lisez cet extrait d'un discours qu'il prononçait récemment à Grenelle :

Une longue tradition religieuse qui pèse encore sur nous enseigne que la privation et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire. Quelle imposture ! C'est en disant au peuple qu'il faut souffrir en ce monde pour être heureux dans l'autre, qu'on a obtenu d'eux une pitoyable résignation à toutes les oppressions et à toutes les iniquités. N'écoutez pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne.

Nos instincts, nos organes, notre nature physique et morale, tout notre être nous conseille de chercher le bonheur sur la terre. Il est difficile de le rencontrer : ne le fuyons point. Ne craignons pas la joie, et lorsqu'une forme heureuse ou une pensée riante nous offre du plaisir, ne refusons pas.

—Le bureau de la Société d'éducation et d'enseignement a élu à l'unanimité M. E. Keller pour son président, en remplacement de M. Chesnelong.

—La fête dite du *Triomphe de la République* a été l'occasion, à Paris, d'une grande démonstration socialiste et anticléricale.

7 décembre 1899.